

SOLOU SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 03 avril 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 25 avril 2022 sous réserves d'incidents



Régis BARRIER

Avocat au Barreau d'Avignon

Conseil en Droit des Sociétés

10, Avenue de la Croix-Rouge - B.P. 40173

84008 AVIGNON Cedex

Par acte sous seing privé en date du 20 Avril 2022, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SOLOU

FORME : Société par actions simplifiée

SIEGE SOCIAL : 8, Cours des Frères Folcoaud - Place de l'Eglise à (84140) MONTFAVET

OBJET : L'activité de restaurant, débit de boissons, salon de thé, glacier et plats à emporter ; épicerie fine, traiteur; organisation de réception et d'évènements, notamment de banquets, mariages, congrès, conventions et autres manifestations ; fourniture de toutes prestations de services liées à l'activité sus-énoncée en ce compris la location de salle, matériel, vaisselle et mobiliers, l'animation ainsi que la mise à disposition de personnel ;

DUREE : 50 années

CAPITAL : 7.500 euros

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :



Ecrit par Echo du Mardi le 25 avril 2022

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

PRESIDENCE : Monsieur Yassine AIT LALLAMA demeurant 8, Impasse des Ménestrels à (84130) LE PONTET.

IMMATRICULATION : au RCS d'AVIGNON.

Pour avis,

3953526

Publié le 22/04/2022